



LE MOT DU MAIRE

Chères Laurentiennes, Chers Laurentiens,

J'ai tout d'abord une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés durant cette année et souhaite assurer de mon soutien leurs familles. Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune.

Je veux ici remercier tous les acteurs associatifs, les acteurs professionnels ou non ainsi que les habitants de notre village, de nous avoir permis de traverser ensemble ces jours difficiles.

Les dernières consignes du gouvernement m'ont obligé une fois de plus, à mon grand regret, à annuler la cérémonie traditionnelle des «Vœux du Maire» à laquelle la population est très attachée et qui nous permettait de nous rencontrer et d'échanger.

SOMMAIRE

Foyer Rural	02
Foyer Rural (suite)	03
Maison de Retraite "La Murelle"	04
La commune plante des arbres offerts par le Département	05
Au revoir Anaïs !	06
Les autorisations d'urbanisme passent au numérique !	07
Élections Présidentielle et Législatives	08
Élections Présidentielle et Législatives (suite)	09
G.A.M.E.R. LAURENS	10
Fruits & fruits de nos campagnes	11
SICTOM : communiqué de presse	12
SICTOM : communiqué de presse (suite)	13
Alexis LE ROSSIGNOL, humoriste, à Laurens !	14
Médiathèque Municipale	15
Renouveau Culturel	15
Recensement militaire	16

Cette année 2022 sera marquée par l'élection présidentielle et par les élections législatives.

En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence, c'est le moyen de faire fonctionner la démocratie et, par conséquence, de protéger nos libertés. Mais c'est aussi un droit qui a été acquis par nos aïeux, parfois au prix de leur vie. « Ne pas voter, c'est leur dire qu'ils se sont battus pour rien ! »

Toutes les élections sont importantes. C'est notre avenir qui est entre nos mains. « Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous ».

Chères Laurentiennes, Chers Laurentiens, je vous souhaite un agréable printemps dans notre belle et agréable région.

Votre Maire,
François ANGLADE

Malgré les grandes difficultés rencontrées, liées à la Covid, le Foyer Rural de Laurens a quand même pu assurer le Marché de Noël au Boulodrome, dans de bonnes conditions grâce aux employés municipaux, le 4 décembre 2021 !

Les exposants ont su apprécier l'accueil et la bonne ambiance et les Laurentiens partager ce moment de convivialité. Le père Noël a fait la joie des enfants et des parents qui ont pu déguster les bonnes crêpes de Lydie et visiter de nombreux stands.



ANNULÉ !

Les cours de danse sont définitivement annulés pour la saison 2021-2022, faute de participants. Merci de votre compréhension.

La Présidente,
Michèle BILLARD

Nous avons décidé d'interrompre les cours de danse, faute de participants. Nous remercions Angélique pour son professionnalisme et sa gentillesse. Elle nous a assuré de sa disponibilité pour l'année prochaine et nous remercions l'expérience avec elle en espérant que la situation sanitaire sera favorable.

**EURL FAUGERES
DECOR**
peintre décorateur



LAINE christophe
34480 LAURENS
06 84 38 92 52
lainechristophe34@gmail.com



FOYER RURAL (SUITE)

Les cours de guitare se déroulent au local du Foyer Rural avec Claude qui nous prépare son gala de fin d'année, "Guitare et chansons", qui aura lieu dans la cour du Château de la Mairie le vendredi 24 juin à 18h00.

Réservez vos soirées pour venir applaudir nos artistes !

Lydie assure les cours de saxophone et de solfège.

La troupe de chant "Laurens en chansons" répète tous les lundis soir sous la houlette de DJ Seb afin de vous présenter son spectacle le 16 avril à la Salle Polyvalente à 21h00.

BOXING CHALLENGE

C'est Nouveau!

Cours de Karaté / Full Contact

Tous les Mardis

Cours enfants/ados de 7 à 14 ans de 18h30 à 19h30

Cours adultes de 19h30 à 21h00

Au Dojo, nous avons une nouveauté depuis le 23 novembre, Cyril assure les cours de karaté/full contact. Cette discipline remplace les cours de boxe française qui étaient pratiqués jusqu'à présent.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. C'est un sport complet, bon pour la santé et le moral et c'est ouvert à tous !

Enfin, en ce début d'année, toute l'équipe du Foyer Rural se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de prospérité pour 2022.

La Présidente,
Madame Michèle BILLARD



Domaine Deshenry's

Abbaye Sylva Plana

VIGNERONS ELEVEURS

13, Ancienne Route Nationale
34480 Laurens - FRANCE
Bureaux : 04 67 24 91 67 / Restaurant : 04 67 93 43 55
info@vignoblesbouchard.com

Abbaye Sylva Plana
AOP FAUGÈRES

En hiver, nous sommes ouverts le midi, du lundi au vendredi.
En été, OUVERTURE DU RESTAURANT DE JUIN A FIN SEPTEMBRE.
Nous ouvrons du lundi au samedi midi et les jeudis, vendredis et samedis soirs.
Nous sommes fermés le dimanche.

MAISON DE RETRAITE "LA MURELLE"



Spectacle de magie



Samedi 4 Décembre, les résidents de l'EHPAD La Murelle, ont pu fêter Noël avant l'heure avec les enfants et les petits enfants du personnel.

Le magicien Belfiore, est venu proposer un spectacle de magie, faisant participer toute l'assemblée à ses différents tours.

Toute la semaine, le personnel et les résidents avaient organisé cette journée, en décorant la salle, confectionnant des sablés de Noël et en préparant des petits ballotins de chocolats qu'ils ont pu offrir aux enfants.

L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter, avec des étoiles plein les yeux pour petits et grands. Un beau moment de rencontre intergénérationnelle !



L'Épiphanie

La tradition est respectée.

Durant tout le mois de Janvier, nos résidents « ont tiré les rois ».

Galettes à la frangipane, royaumes et pétillants se sont invités au goûter.

Ainsi, de nombreuses reines et rois ont été investis à la maison de retraite.

Des photos ont été prises et affichées dans le salon pour se souvenir de ces bons moments joyeux et conviviaux.

D'autres galettes préparées par les résidents ont été dégustées avant la fin du mois.



DÔJÔ



D'ORB



Du vent dans les voiles !

L'association DOJO CŒUR D'ORB propose, depuis septembre 2021, l'activité Judo et Jujitsu au Dojo de Laurens le mercredi et le vendredi. Répartis sur trois groupes les pratiquants dont le nombre progresse régulièrement acquièrent doucement mais sûrement un niveau satisfaisant après seulement quatre mois de pratique ; l'assiduité et le sérieux de ces enfants sont très prometteurs pour envisager une belle fin de saison.

La section Judo Jujitsu adultes, fréquentée par d'anciens pratiquants confirmés, des parents souhaitant reprendre l'activité ou tout simplement la découvrir, porte déjà les couleurs de Laurens sur certains tournois.

Récemment une équipe composée de Didier Tricoire et Samuel Gomez s'offrait le luxe de monter sur la première marche du podium de la coupe départementale de Kata (technique) des Pyrénées Orientales qui se déroulait à Cabestany. Cette équipe a représenté nos couleurs au tournoi régional de Montauban et s'est qualifiée pour le championnat de France de Kata courant mars 2022. La suite au prochain numéro...

Nous serons là pour les soutenir !!!

LA COMMUNE PLANTE DES ARBRES OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT



Le Département de l'Hérault agit pour l'environnement en offrant 8 000 arbres par an aux communes



30 arbres supplémentaires ont été plantés le mois dernier à Laurens par les employés du service technique. Le village a en effet reçu ces arbres dans le cadre de l'opération du Conseil Départemental "8 000 arbres par an offerts aux communes".

L'objectif est de végétaliser le domaine public, et ainsi de favoriser la biodiversité, et créer des zones fraîches ou tempérées en ville.

Il s'agit de spécimens assez grands qui ont déjà quelques années. Les essences remplissent des critères précis, essentiellement des espèces à feuilles caduques, des Micocouliers, des arbres de Judée et des Tilleuls.

Ces arbres ont été plantés principalement Chemin de la Murelle et d'autres en remplacement du cimetière et à l'école.



28 000 arbres pour l'Hérault

En complément de l'opération « 8000 arbres par an offerts aux communes », les équipes du Département plantent plus de 16 000 arbres le long des déviations, sur les aires de covoiturage et sur les bords de route.

Le Département végétalise également ses domaines comme La Scène de Bayssan à Béziers qui a accueilli plus de 4 000 arbres. Pour protéger les cultures et la biodiversité, le Département aide aussi financièrement les agriculteurs à planter des arbres et des haies autour des parcelles.

Zéro pesticides ! Depuis 2014, bien avant la réglementation de 2017 à ce sujet (Loi Labbé), le Département a choisi d'abandonner les pesticides, que ce soit pour désherber les espaces publics, pour le nettoyage des 4 500 km de bordures de routes départementales, mais aussi pour l'entretien de ses parcs et domaines départementaux. Une décision destinée à préserver l'environnement mais aussi à protéger la santé des agents concernés. Avec cette démarche vertueuse, l'Hérault fait partie des premiers Départements français à être labellisé « Engagé Zéro-phyto » par la FREDON.



Agent Renault
Garage LUGANS
17 ancienne route Nationale
34480 LAURENS
04 67 90 28 34



Route de Lenthéric
11 ZAE La Lantonnière
34480 LAURENS
Tel : +33 (0)6 27 71 49 71
ctsf.dimitri@yahoo.com

CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE SOUDURE FERREIRA



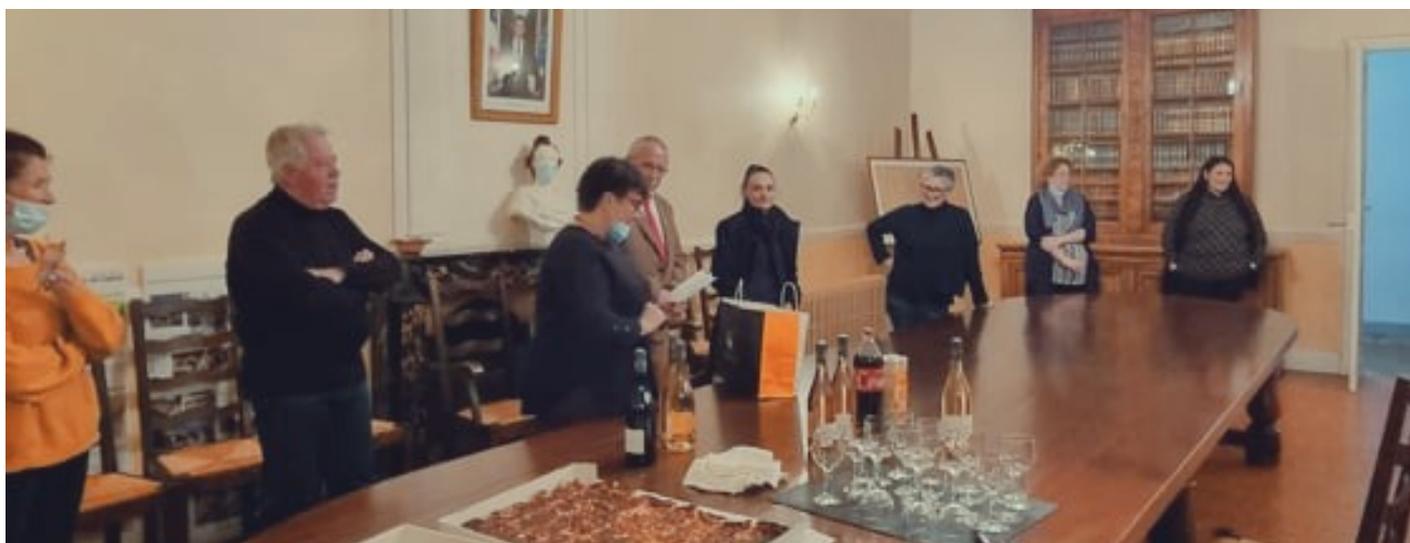
AU REVOIR ANAÏS !

Depuis 3 ans, Anaïs POIVEY avait rejoint l'équipe administrative à la Mairie. Elle était en charge de la comptabilité et des marchés publics tout en étant une aide précieuse pour Madame Karine ROQUEPLAN, Directrice Générale des Services de la Commune.

Anaïs a trouvé un nouvel emploi plus près de chez elle et de ses attentes professionnelles.

Lundi 31 janvier, les élus ont préparé un "pot de départ" en son honneur afin de lui souhaiter le meilleur à venir et aussi de la remercier pour ses services rendus à la commune durant les 3 dernières années.

Monsieur le Maire a pris la parole en premier suivi de Madame ROQUEPLAN qui a bien eu du mal à prononcer les quelques lignes préparées, tant l'émotion était forte.



Ludovic SAVIGNAC
Désinsectisation Dératisation



Frelons, guêpes, abeilles
Rats, blattes, taupes
...

5 chemin des puits
34480 LAURENS
07 83 11 32 67

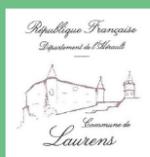
Domaine
CHAMPS PENTUS
Vigne rons à FAUGÈRES



10, Avenue de la Gare
34480 LAURENS
<http://www.fredericbrouca.com/>

LES AUTORISATIONS D'URBANISME PASSENT AU NUMÉRIQUE !

DEMANDES
D'AUTORISATION
D'URBANISME



NOUVEAU
SERVICE

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE SUR LE GUICHET NUMÉRIQUE



LES AUTORISATIONS D'URBANISME PASSENT AU NUMÉRIQUE

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes sont en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Via son service urbanisme, la Communauté de communes met à disposition des communes du territoire un service en ligne sous forme de guichet unique, sécurisé, gratuit et facilement accessible, pour toutes les démarches d'urbanisme et demandes d'autorisations préalables, via le lien : <https://cartads.avant-monts.fr/guichet-unique>

Avec un circuit dématérialisé, le partage des dossiers de tous les acteurs de l'instruction se fera via la plateforme unique. La dématérialisation garantira davantage de transparence sur l'état d'avancement du dossier, à chaque étape de l'instruction.

ACCÈS DIRECT À LA PAGE D'URBANISME :

Pour faciliter les démarches des administrés, la Communauté de communes a édité un guide, disponible en mairie, au siège de la Communauté de communes, et en téléchargement sur le site de la Mairie.



Le dépôt en ligne est un nouveau service proposé aux usagers. Il n'est pas obligatoire. Les demandes papiers ou courrier peuvent toujours être adressées en mairie, avec les mêmes délais légaux de traitement. Pour plus d'informations : urbanisme@mairie-laurens.fr

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES



L'élection présidentielle française de 2022 sera la douzième de la Ve République. Cette dernière se tiendra le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Après les élections présidentielles, les Français seront à nouveau appelés aux urnes les 12 et 19 juin 2022, afin d'élire les députés et ainsi renouveler l'Assemblée Nationale pour les cinq prochaines années. Les sièges des 577 députés seront tous à pourvoir. Les Français devront alors élire un parlementaire dans chaque circonscription, qui aura pour mission d'élaborer et de voter les textes de loi.



Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux élections, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait le recensement militaire, mais vous devez faire la démarche de vous inscrire en cas de déménagement notamment.

À savoir :

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne sur le site « service-public.fr » et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Pour les élections législatives, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne sur le site « service-public.fr » et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

N.B. : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »



Identifiez-vous ou créez **votre compte** sur www.service-public.fr ou via **FranceConnect**



Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire



Fournissez les pièces justificatives demandées

Pour plus de détails sur cet article, vous pouvez consulter les actualités du site internet de la Commune :

<https://www.mairie-laurens.fr/elections/>

<https://www.mairie-laurens.fr/2021/04/20/elections-faire-sa-procuration-en-ligne/>



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES (SUITE)

Les procurations de vote : ce qui change à compter de janvier 2022

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Comment donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

En ligne, oui... mais comment ça marche ?



- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Important :

Pour donner procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur si vous faites une demande par Cerfa. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur service-public.fr.

Pour vérifier votre situation électorale :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

À noter :

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer du fait d'une maladie ou d'un handicap, un policier ou un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile. Formulez votre demande par écrit auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile. Il vous suffit désormais de joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

Tout savoir sur la procuration :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>
- <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Rappel :

Pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielle et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique :

UN MANDATAIRE NE PEUT DÉTENIR QU'UNE PROCURATION ÉTABLIE EN FRANCE.



G.A.M.E.R. LAURENS

La veille au soir la météo parlait d'alerte orange ! Heureusement le lendemain, dimanche 26 septembre, le soleil était au rendez-vous et la journée « Découverte du village » organisée par G.A.M.E.R Laurens a été une réussite. Pendant 1h15 mn, une quarantaine de personnes a suivi un petit parcours historique commenté dans les rues du village suivi d'un pique-nique convivial au parc de la Source. Puis quinze équipes ont disputé un concours de boules amical et décontracté. La finale fut féminine. Bravo aux gagnantes Marie-France et Julie.

« Grâce à vous chers Gamers cette journée fut un succès. C'était une première manifestation organisée par l'association et ce ne sera pas la dernière ! »



Oh, mais on ne savait pas !

Dominique, Nicolas, Marie

Quel dommage !!!
À l'avenir, regardez attentivement les panneaux d'affichage.
Il y en a 15 dans le village, et certainement un près de chez vous.
Et prenez le temps de lire notre bulletin d'information local "La Source Laurentienne"...
... et vous saurez ! *

Hélène

* : sans oublier notre Groupe Facebook [G.A.M.E.R. LAURENS](#) et le site internet de la Commune <https://www.mairie-laurens.fr/>

G.A.M.E.R LAURENS met l'ambiance avec

DJ GINO
et son Karadance

Du Karaké pour les chanteurs,
de la danse pour les danseurs
et du karadance pour TOUS !

SAMEDI 30 AVRIL

à partir de 19h00
Salle Polyvalente de LAURENS

Entrée 5.00€

Demi-tarif pour les adhérents G.A.M.E.R. Laurens
(boissons et assiettes gourmandes proposées sur place)



FLEURS & FRUITS DE NOS CAMPAGNES



En baladant sur les chemins dans la campagne laurentienne au début de l'hiver, vous avez sûrement vu ces petites boules jaunes, orangées, rouges et les petites fleurs blanches en forme de clochettes de muguet...

Savez-vous que...

L'Arbousier...
... ou l'Arbre à fraises



L'Arbousier, parfois appelé Arbre à fraises, est un petit arbre de la famille des *Ericaceae*, qui pousse sur l'ensemble du pourtour méditerranéen occidental mais aussi dans le nord du pourtour oriental. Son fruit est appelé Arbose.

L'Arbousier est un arbre haut de 3 à 5 mètres sous les climats tempérés. L'écorce, grise brunâtre à la base, devient rougeâtre à la partie supérieure des branches.

Ses feuilles à bordure dentée d'une dizaine de centimètres de long sont persistantes, ovales, alternes, vert foncé luisant au-dessus, vert pâle dessous.

Les fleurs blanc-verdâtre, en forme de clochettes blanches, pendent en grappes et apparaissent en septembre-octobre, en même temps que les fruits.

Le fruit, rouge orangé à maturité, est une baie charnue, sphérique, à peau rugueuse, couverte de petites pointes coniques. C'est un fruit comestible, sans goût très prononcé, qui est mûr en hiver. Il est riche en vitamine C.

La chair est molle, un peu farineuse, acidulée et sucrée, et elle contient de nombreux petits pépins. Les fruits mettent un an pour arriver à maturité. Il n'est pas rare de voir le même rameau porter les fleurs de l'année et les fruits mûrs nés des fleurs de l'année précédente.

Le bois, au grain très fin, est utilisé en marqueterie et pour fabriquer des objets tournés.

Ce petit arbre est riche en tanins. Ses fruits peuvent être consommés crus, être utilisés pour la confection de confiture, de marmelade et de pâtisseries, ou fermentés pour produire une boisson alcoolisée. Ils possèdent une très légère toxicité : consommés crus en trop grande quantité, ils peuvent induire des coliques bénignes et des vomissements. On en tire une liqueur, un vin distillé en brandy, du miel (notamment l'*Amaro de Corbezzolo* en Sardaigne), une eau-de-vie portugaise (*Medronho*). Ils entrent dans la composition de certains gâteaux en Espagne, ainsi que dans le nord du Maroc où les enfants les vendent au bord des routes du Rif en Novembre ; il en est de même en Algérie. Ses fruits aromatisent également la bière corse (*Torra blonde*).

L'Arbousier est une plante essentiellement sauvage en France ; cependant elle est aussi utilisée comme arbuste ornemental. Elle est assez répandue dans les parcs et jardins d'Espagne, mais sa présence s'accroît en France, notamment à Paris, au Jardin des Plantes. Dans ce contexte ornemental, où ses dimensions sont généralement plus réduites, il est souvent appelé « Arbre à fraises »

L'Arbousier est un arbre à croissance lente. Côté rusticité, l'Arbousier supporte jusqu'à -10°C/-15°C quand il est bien implanté et bénéficie d'un sol drainé. Il se multiplie par semis ou bouturage.



Ne pas confondre avec l'Argousier qui est une espèce d'arbrisseau originaire des zones tempérées d'Europe et d'Asie. Il est bien représenté également dans les régions subtropicales d'Asie, en altitude. Les fruits sont aussi comestibles et riches en vitamine C,



1600 chemin de Bédarioux
34480 LAURENS



Ouverture du bar/restaurant :
- Hors saison : du vendredi soir au dimanche soir et jours fériés.
- En juillet/août : tous les jours de 8h à 22h

Ouverture de la piscine :
- du 10 juillet au 28 août de 14h00 à 19h00

Un camping**** de L'Hérault
au cœur de l'arrière pays

Tél: 04 67 90 24 36 / 06 03 93 75 89 E-mail : oliveraie.laurens@gmail.com



iciLOC

Location de Matériel BTP

RD 909
34480 LAURENS

Dorian LIBES
06 83 78 04 95

Réduire au maximum nos ordures ménagères :

Une fois que tous les déchets ont été triés, seuls ceux qui ne peuvent plus être valorisés sont déposés en sac fermé dans le bac ou la colonne à ordures ménagères. Ce sont nos déchets résiduels.

Après avoir été collectés, ils sont traités pour être encore réduits au maximum avant d'être dirigés vers le centre d'enfouissement.

Quel que soit le mode de traitement de nos ordures ménagères résiduelles (enfouissement ou incinération selon les territoires) **c'est le moins vertueux pour notre environnement.**



La loi de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Agec) nous impose de **réduire à la source** les quantités de déchets ménagers produits et de **développer le tri** avec au 1^{er} janvier 2023 l'extension des consignes de tri pour les emballages ménagers en plastique et la collecte généralisée des biodéchets.

Nos déchets plus encombrants, qui ne peuvent pas avoir de seconde vie en étant donnés ou amenés dans une ressourcerie, sont déposés en **déchèterie**.

Le SICTOM Pézenas-Agde accueille gratuitement les particuliers dans ses déchèteries de Saint-Thibery et Pomérols.

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Moins de gaspillage, c'est moins de pollution pour la planète !



Faire de nos déchets nos ressources !

Aujourd'hui, nous pouvons déjà trier et recycler nos déchets et participer ainsi à " l'économie circulaire". La nature ne sait pas éliminer les déchets jetés et si tout est mélangé, rien ne peut être valorisé ! **Trier ses déchets, c'est économiser les ressources naturelles et préserver notre planète.**

Pourquoi recycler ?

En recyclant, on économise les ressources naturelles. Plutôt que de puiser dans de nouvelles ressources, on réutilise la matière existante. Ainsi, on évite tout gaspillage ! Recycler permet également d'éviter les émissions dues à l'extraction de nouvelles ressources naturelles. Ces gestes simples du quotidien, contribuent à la protection de notre environnement.

Le saviez-vous ? JE TRIE C'EST RECYCLÉ !

8 boîtes de conserves recyclées = 1 casserole fabriquée

114 canettes = 1 trottinette

Comment recycler ?

LE VERRE

Quel verre est accepté ?

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre.



Un geste dans la lutte contre le cancer.

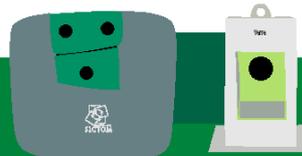
Chaque année, une partie des recettes du recyclage du verre est reversée par le SICTOM à la ligue contre le cancer.



Astuce verre

Si je peux le fermer, je peux le recycler. Les bouchons et couvercles sont acceptés.

Il se dépose dans la colonne à verre.



Les INTERDITS dans la colonne à verre



Pots en terre



Néons, ampoules



Vitres



Vaisselle, plat en pyrex, verre, porcelaine

LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Ils doivent être jetés **EN VRAC** dans le bac ou le conteneur jaune (et en aucun cas dans des sacs en plastique).

Plastique : uniquement bouteilles, bidons, flacons

Carton : briques alimentaires, cartonnettes, suremballages en carton

Métal : boîtes métalliques, boîtes de conserve...

Aluminium : barquettes, canettes, aérosols...

Papier : papiers, journaux, magazines, revues...



Et en 2023, tous les emballages plastiques se trieront !



ALEXIS LE ROSSIGNOL, HUMORISTE, À LAURENS !



Ce Vendredi 4 Février, à l'invitation du service culturel de la Communauté de Communes "Les Avant-Monts", après sa rubrique sur France Inter dans « La Bande originale » de Nagui, Alexis Le Rossignol a rejoint la Salle Polyvalente de Laurens, transformée en théâtre pour l'occasion, pour y jouer son spectacle devant un parterre de plus de 250 personnes. L'humoriste a su conquérir le public en n'hésitant pas à interagir avec ce dernier en s'appuyant, notamment, sur sa rencontre avec le maire de la commune et sa passion pour Joe Dassin. Une belle soirée qui a permis d'oublier pendant quelques heures, les 2 années que nous venons de traverser. Une 1ère soirée des Hivernales du rire et du vin réussie et qui a lancé le festival de la plus belle des manières.



Un grand merci à la Communauté de Communes pour ce spectacle de qualité !

CHÂTEAU ET DOMAINE
Grézan

AOP Faugères – IGP Pays d'OC

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Samedi

10h – 12h / 14h – 18h30

Dégustation au Caveau

« C'est au cœur du Château que naissent les Grands Vins de Grézan »



Château Grézan - Famille Cros-Pujol – Tel : 04 67 90 27 46 – chateau-grezan@wanadoo.fr – <http://chateaugrezan-famillecrospujol.com>

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Samedi 12 février, la Médiathèque Municipale proposait un spectacle destiné aux enfants. La compagnie Lutine a régalé le public avec "Crotte alors !".

C'est au travers de chansons, de rythmes de musique et de danses que nos deux personnages nous ont embarqués dans un univers de farces et de taquineries.

"Une commande d'un million de chocolats passée par Monsieur le Maire ! Mais on ne sera jamais prêt pour Pâques !! Comment les réaliser ? À la manière traditionnelle ? Industrielle ?... Dans une Fulgurochocolatière !"

Au rythme des casseroles, des cuillères, des fouets..... Nous sommes entrés dans la chocolaterie intemporelle d'Urielle et d'Ulrick.



À venir...

Céline Dubois présente

«Merci Nini»

Spectacle Hommage à Annie Cordy

Samedi 26 Mars à 21 H

Salle Polyvalente de LAURENS Avenue de la Gare

Organisé par la Médiathèque Municipale

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Renseignements : mediatheque@mairie-laurens.fr - 04 67 62 38 30

RENOUVEAU CULTUREL

RENOUVEAU CULTUREL

L'association Renouveau Culturel a réuni, mardi 15 février 2022, son Conseil d'Administration, afin d'étudier les propositions d'activités à porter devant l'Assemblée Générale du samedi 19 février à la Salle des Associations (article à paraître dans la prochaine Source Laurentienne au besoin).

À l'ordre du jour de cette Assemblée Générale :

- Mot du Président
- Rapport financier et bilan de l'année écoulée
- Rapport moral
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Propositions des activités pour 2022 :
 1. Concours de belote - le premier devrait avoir lieu le 11 mars à la Salle Polyvalente à 20h30 ;
 2. Vide-greniers au Parc de la Source au début de l'été ;
 3. Reconduction du Repas Citoyen du 14 juillet au Parc de la Source à partir de 19h00.
- Questions diverses



LA CULTURE POUR TOUS !



RECENSEMENT MILITAIRE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



Il est obligatoire pour les jeunes gens, à compter du 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Ils doivent se rendre à la Mairie, munis du livret de famille des parents, de leur carte d'identité (ou décret de naturalisation) et d'un justificatif de domicile.



外賣
OPEN RICE
 賣

VENTE A EMPORTER DE PLATS CHINOIS CHINESE TAKEAWAY

8, Rue du vieux Moulin -
 34480 LAURENS

COMMANDES PAR TELEPHONE
 PLATS FAITS MAISON
 Les plats sont servis avec du porc ou poulet
 Tél. 0695790169

BEZOMBES TP

TERRASSEMENT TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

5 bis chemin des prés lasses haut
 34480 Laurens

06 87 14 92 25
 bezombestp@gmail.com

www.philpizza.net 06.17.19.35.83

PHIL'PIZZA

LUNDI : VILLEMAGNE (boulevard Jean Jaurès) · MARDI : POUZOLLES (sur la promenade)
 MERCREDI : ESPONDEILHAN (Place du marché) · JEUDI : AUTIGNAC (Place du Marché)
 VENDREDI : LAURENS (Place des anciens combattants)

Café de la Paix
 chez Gerge

7, Rue de la Poste
 34480 LAURENS
 04 67 90 28 24

PVC-ALU-BOIS

NEUF RENOVATION GARANTIE DECENNALE

Menuiserie Rossignol

15, Chemin du Terrain - 34480 LAURENS

CUISINES - PORTES - VOIETS ROULANTS
 FENETRES - ESCALIERS - PORTAILS...

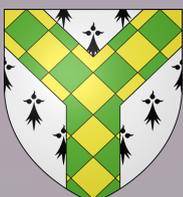
Tel: 09.53.67.36.34
 GSM: 06.20.71.25.29

LE FOURNIL LAURENTIEN
 Artisan
 Boulanger - Pâtissier

Mr TADEI Jérôme
 Melle CLARIOND Christelle

04.99.47.08.96

Route des Prés
 Bâtiment 1
 34480 LAURENS
 contact.tadei@laposte.net



LA SOURCE LAURENTIENNE

MAIRIE DE LAURENS
 1, RUE DU CHÂTEAU
 34480 LAURENS

TÉLÉPHONE : 04 67 90 28 02
 MESSAGERIE : MAIRIE.LAURENS@WANADOO.FR
 SITE WEB : WWW.MAIRIE-LAURENS.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ANGLADE
 MISE EN PAGE : SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE
 REPRODUCTION : COMBES HUND À 800 EXEMPLAIRES
 DISTRIBUTION : FPNS AUX HABITANTS DE LAURENS
 DÉPÔT LÉGAL : À PARUTION.

